



CONTINUONS ET AMPLIFIONS LE BOYCOTT DE L'ÉVALUATION !

Cette année pour la troisième année consécutive, les agents vont devoir se plier à leur évaluation individuelle.

Rappelons que depuis 3 ans, de nombreux agents ont, *malgré les pressions*, refusé d'être évalués. Pour les contraindre à accepter les entretiens d'évaluation, la hiérarchie en revient aux techniques -archaïques?- de management (pardon de gestion de personnel) : chantage, menaces, infantilisation, caporalisme...

Or, nous rappelons et nous maintenons que le refus d'être évalué **ne constitue pas un manquement à une obligation de service**. Ainsi, la circulaire du 21/12/2006 le confirme : « *si l'agent refuse de se soumettre à l'entretien d'évaluation, le refus et les motivations doivent être consignés dans le compte-rendu* ». **POINT.** Il n'est donc nulle part fait mention de l'obligation de service que constituerait la participation à son entretien d'évaluation.

Mais sur le fond, nous maintenons que le processus d'évaluation dans nos services, en lien avec la mise en œuvre de la LOLF, des BOP, des actions concertées, de la politique travail retranscrite dans le BOP 111... vise avant tout à faire rentrer les agents dans le rang, à encadrer l'exercice de leurs missions de service public en fonction de priorités politiques gouvernementales, et ce, en totale contradiction avec les réalités du terrain auxquelles sont confrontés quotidiennement les services et les agents.

En outre, cette année, le contexte est marqué par l'élaboration, dans la plus grande opacité, de la RGPP, qui entraîne une totale incertitude sur les missions, les statuts et le rattachement fonctionnel futur des agents, ce qui rend encore plus absurde la fixation d'objectifs. Un saut qualitatif est donc en train d'être franchi dans la réforme de l'Etat en vue de détruire toutes les conquêtes issues de la Libération en 1945. Des projets de loi et de décrets qui doivent passer pour avis devant le Conseil supérieur de la Fonction Publique, préparent un grand plan social des Ministères.

Tout cela avec un pilotage très centralisé par l'Élysée lui-même sans aucune concertation avec les organisations syndicales, et d'où sont exclues mêmes les directions des Ministères.

Parmi les mesures envisagées, une individualisation extrême des rémunérations des agents publics qui passe par des évaluations individuelles.

A travers ses objectifs, résultats, indicateurs ... assignés au niveau national, régional, départemental, par service et ensuite par agent, (n'en jetez plus !!!) le processus d'évaluation a également pour but de renforcer la concurrence entre les agents, l'individualisation, la soumission, et par ce biais, à affaiblir les collectifs de travail et toute capacité de résistance collective. Or, il est aujourd'hui établi que ces modes de management dont fait partie l'évaluation par objectifs ont entraîné dans les entreprises privées des risques psychosociaux et une souffrance au travail liés à l'individualisation, à l'isolement et à la concurrence entre salariés.

Pour toutes ces raisons, **les syndicats CGT et SUD appellent l'ensemble des agents à élargir et renforcer leur refus de participation aux entretiens d'évaluation (en utilisant la lettre-type jointe).**

Paris, le 6 mars 2008.